Réglementation environnementale pour des centrales Thermiques, Diesel, TAC… classées ICPE

OBJECTIF DE FORMATION

- Connaître la hiérarchisation des textes réglementaires
- Connaître l'importance du statut ICPE
- Connaître les obligations réglementaires de l'exploitant
- Aborder la réglementation environnementale par thèmes

Durée de la formation : 2 jours

PÉDAGOGIE

- Formation théorique en salle
- Animation du groupe pour favoriser le retour d'expérience
- Echange sur les expériences respectives de chaque participant
- Peut se poursuivre par l'accompagnement d'un groupe de travail

PROGRAMME DE FORMATION

Le cadre législatif et réglementaire en matière d'environnement

- Les grands accords internationaux sur l'environnement
- Le cadre général de la réglementation européenne
- Le cadre général de la réglementation française
- La hiérarchie des règles juridiques
- Les enjeux des différents types de responsabilité environnementale
- L'accès à l'information réglementaire sur internet (veille)
- Le code de l'environnement (organisation, rôle et utilisation)

La réglementation ICPE

- L'importance du statut ICPE et son organisation
- La nomenclature ICPE
- Les régimes des ICPE
- Les textes réglementaires applicables aux ICPE / Non ICPE
- L'adaptation aux cas spécifiques d'une centrale thermique, Diesel, d'une TAC…

La réglementation par thèmes

- Les déchets industriels
- L'air et les pollutions atmosphériques
- L'eau
- Le bruit
- Les autres réglementations importantes
- L'adaptation aux cas spécifiques d'une centrale thermique, Diesel, d'une TAC…